

Le retrait du CAUE : une excellente nouvelle pour les défenseurs du Parc de Beaumont

Le Comité de Sauvegarde du Parc Croix-Beaumont ne peut que se réjouir d'apprendre que le CAUE se retirait du processus de fausse concertation initié par le Maire de Croix. Depuis le début, nous avons souligné qu'il ne s'agissait que d'une concertation alibi et d'un manœuvre puisque la décision de cession et de privatisation du parc avait été prise par le Maire au mépris de la volonté et de l'intérêt des Croisiens. Dans cette affaire, c'est la raison et le sens de l'intérêt général qui ont finalement prévalu avec le retrait du CAUE. C'est un signe très encourageant qui ne peut que nous déterminer encore plus à demander au Maire de Croix d'abandonner ce projet de privatisation et d'engager une large concertation pour développer plus avant ce lieu magnifique et faire en sorte qu'il rende encore plus de services à la population croisienne...et bien sûr en restant dans le domaine public !

Le comité de sauvegarde du parc Croix-Beaumont